

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 14 OCTOBRE 2019

### Communication du trésorier

Le montant des cotisations que vous nous versez chaque année n'a pas évolué depuis plus de 10 ans. Cependant vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre; ce qui laisse chaque année des excédents de trésorerie parfois conséquents. **Nous avons donc décidé de réduire vos cotisations.** Elles passeront au 1er janvier 2020 de 16 € à 13 € pour les particuliers et de 3,50 € à 2,50 € pour les copropriétés.



### URBANISME



Jacques Delon fait le compte rendu de l'information donnée aux CIQ du 8<sup>ème</sup> le 20 septembre dernier par Mme Martine VASSAL, sur l'**extension du Parc Borély** jusqu'à la mer. L'idée consisterait à déménager l'hippodrome après la fin de sa concession en 2022 et de créer un immense parc de verdure jusqu'à l'espace

balnéaire en contribuant ainsi à créer un cordon de verdure depuis le parc du 26<sup>ème</sup> centenaire avec le parc Chanot, le parc Henri Fabre et le parc Borély, en mettant en valeur l'Huveaune qui serait remise en eau.

Ce projet impliquerait de masquer le trafic automobile du littoral entre David et l'escalier Borély sous une butte qui serait végétalisée. D'ici à la mise en œuvre du projet, beaucoup de choses peuvent encore évoluer...

Nous rappelons l'engagement pris par le CIQ auprès de M. Yves Moraine pour fournir des suggestions d'amélioration du **Parc Valbelle** (déjà évoqué lors de la réunion du 13.05.2019). Nous remercions le vice-président de l'ASL Borély d'avoir examiné cette question avec les propositions suivantes:

- \*demande de la fermeture nocturne de ce parc.
- \*entretien des arbres, ceux ci nécessitant un élagage sérieux, ainsi que celui de la chapelle Valbelle, toujours envahie par le lierre.
- \*animation du site avec création de jeux d'enfants, de terrains de boules ...



Il est demandé à nouveau aux participants, leurs idées d'aménagement du parc Valbelle au plus tôt, afin de pouvoir présenter une synthèse de ce dossier pour la réunion de décembre.

## STATIONNEMENT et CIRCULATION

1<sup>er</sup> prix d'incivisme du mois à une belle moto ---->

Quant aux **voitures ventouses**, celles garées sur des parkings de copropriété, les délais de procédure de leur enlèvement sont trop longs (près de 8 mois !)

Il faudrait alléger la procédure pour réduire sensiblement ces délais.



Nous avons apprécié les rénovations récentes de chaussées et de trottoirs : Dumont d'Urville, Vallence, Cadenelle.

Voilà bien une initiative à encourager !

### La peinture des passages

**protégés** s'efface ou se salit trop rapidement et les rend illisibles. Suggestion du CIQ : Pourquoi ne pas faire une expérience de « peinture en trompe-l'œil en 3D » ?



**Les arbres nouvellement plantés** dans le quartier n'ont pas été arrosés de tout l'été ! La société en charge de leur entretien garantit leur état et sinon, se doit de les remplacer. Certes ! mais à quoi bon les planter si c'est pour les voir ensuite dépérir à nouveau ?

Jean-Luc Ricca, responsable de la circulation et du stationnement à la mairie centrale n'a pas attendu que l'état légifère sur **le sujet des trottinettes** et a pris la décision de réglementer la circulation de ces engins, avec entre autres :

Leur interdiction sur les trottoirs (amende de 135 €).

Leur limitation à une seule personne.

Les écouteurs prohibés et le casque obligatoire pour les moins de 12 ans.

Le respect de la vitesse autorisée, soit 25 km/h (amende de 1.500 €).

Suggestion du CIQ :

Equiper chaque trottinette d'une plaque d'immatriculation et réaménager une partie des stationnements gratuits de la contre-allée du Prado pour créer une piste « trottinettes ».

Mail : [ciqsaintginiezpradoplage@gmail.com](mailto:ciqsaintginiezpradoplage@gmail.com) Site : [ciq-saint-giniez-prado-plage.fr](http://ciq-saint-giniez-prado-plage.fr)

## PROPRETÉ

Cet été, il semble que les moyens ont fait défaut aux abords des plages où les passants ont dû jeter leurs déchets à même le sol, faute de ramassage régulier **des ordures**.



Belle image de Marseille pour les touristes !

Des problèmes de ramassage  
Traverse de l'Olympique sont sur le point d'être réglés --->



Concernant **les toilettes publiques** (ou « l'Arlésienne ? »), notre quartier sera incessamment doté d'un exemplaire de ces lieux d'aisances, enfin !

Il sera installé à l'angle de l'allée Carlini et de la contre-allée du Prado.

La proposition du CIQ de le positionner à l'entrée de la plage, juste au dos de la statue de David n'a pas eu l'agrément des Bâtiments de France...

**Rappel : « Engagés au quotidien » au 0800 94 94 08 ou en téléchargeant l'Appli** pour signaler où que vous soyez, les problèmes liés à la propreté.

## NUISANCES

Il nous a été rapporté que le restaurant « Le David » organisait tous les jeudis des soirées musicales particulièrement bruyantes. Nous avons reçu tout au long de l'été des quantités de mails de nos adhérents se plaignant d'un même fléau : **le bruit**.

L'ordre du jour de la réunion d'octobre étant particulièrement chargé, cette question sera débattue plus longuement au mois de décembre.

Le propriétaire du « **One Again** » a gagné son procès en appel contre son locataire...qui s'est pourvu en cassation. Pendant ce temps, voisins de ce lieu, dormez en paix !



Sujet évoqué lors de notre rencontre avec M. Yves Moraine au printemps dernier, le squat sous la **place Muselier**.

Son intervention rapide et efficace a permis dans un premier temps de mettre fin à cette installation « sauvage »... qui est malheureusement revenue depuis.

Nous sommes à nouveau intervenus auprès de la Mairie, mais



**tant que les lieux n'auront pas été sérieusement sécurisés, le problème se reposera.**

**Les barbecues sur les plages** sont bien interdits, mais là encore, faute d'intervention de la police, ils prolifèrent... nous en avons compté jusqu'à neuf un même soir sur les plages du Prado !

Concernant la nuisance de ces **prétendus serruriers** qui collent leurs étiquettes dans nos immeubles sans y être invités, il faut savoir que la copropriété Super Cadenelle a, en 2017, engagé et gagné un procès à leur encontre. Ils ont été condamnés à de lourdes astreintes. Le jugement rendu figure sur notre site et a été communiqué, via la confédération des CIQ, à l'ensemble des CIQ du département.

Prudence... Des individus se sont attaqués au mois d'août aux **boîtes aux lettres** de certains immeubles dans l'espoir d'y voler de petits colis ou des chèquiers.

Encore un franc succès pour notre **vide-greniers du 15 septembre** avec près de 60 exposants et une belle affluence, aidée sans doute par la fête du vent sur les plages le même jour. Prochain vide-greniers au printemps 2020...

Depuis 2 trimestres de fonctionnement, **notre nouveau site** semble être bien visité. Si ce n'est pas votre cas, c'est facile, tapez sur votre navigateur internet : **ciq-saint-giniez-prado-plage.fr** et venez découvrir entre autres, de nombreuses nouveautés dont la rubrique « flash infos » sur diverses choses à connaître rapidement, l'application engagé au quotidien, l'actualité sur diverses réglementations, etc. Nous regrettons que nos adhérents n'envoient pas plus de photos...

**Les questions posées :** Une adhérente résidant vers le parc Borély déplore le bruit occasionné par les manifestations publiques, les incivilités et l'insuffisance de parkings à proximité du parc. -Il est convenu qu'elle nous explicitera par mail ses différentes préoccupations afin de mieux pouvoir traiter sa demande.

Un adhérent nous interroge sur le choix qui aurait été fait dans le projet d'aménagement du carrefour situé devant la mairie, projet qui devait comporter deux variantes. -Le CIQ est en attente d'informations à ce sujet.

Enfin il est fait état d'un projet d'aménagement du carrefour situé à l'intersection de la rue du Cdt Rolland et de la promenade Pompidou. -Le CIQ se renseignera à ce sujet.



La réunion s'est terminée comme toujours par un apéritif convivial accompagné des délicieuses « douceurs » de Mme Régine Julien. Notre prochaine rencontre le **09 décembre 2019** accueillera M. Godon, viticulteur à Sancerre qui nous fera déguster ses cépages (vin et champagne) ainsi que des crottins de Chavignol.

